

## CONSEIL GENERAL

Séance du 16 février 2023

Message n° 3.1.

### **Demande de crédit de CHF 65'000.- pour l'acquisition d'un véhicule édilitaire complémentaire pour l'entretien**

---

#### **Introduction**

La flotte de véhicules utilitaires du service de la voirie se compose en particulier de :

- 1 véhicule utilitaire REFORM 880 S (2003), équipé d'une lame chasse-neige, d'une grue et d'un aspirateur à feuille ;
  - *Le remplacement de ce véhicule a fait l'objet d'une demande de crédit en 2022. Il sera remplacé par un véhicule de marque MEILI livré au printemps 2023.*
- 1 balayeuse AEBI MFH 2500 (2008) ;
  - *Le remplacement de ce véhicule fait l'objet d'une demande de crédit en février 2023.*
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011), équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'un réservoir d'eau pour le désherbage ;
- 1 RENAULT Kangoo (2012) ;
- 1 véhicule 4x4 REFORM T10 X Multilift (2016) équipé d'une lame chasse-neige, d'une grue et d'une saleuse ;
- 1 chargeuse WEIDMANN (2018), équipée de deux bennes et d'une fourche à palettes ;
- 1 camionnette FORD Transit avec pont basculant (2021) ;
- 1 véhicule utilitaire REFORM Boki (2022), équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 3 remorques (charge admissible de 2'000 à 3'500 kg) et agrégats.

**L'objet du présent message porte sur l'achat d'un nouveau véhicule pour l'entretien, plus particulièrement de l'Intramuros.**



Véhicule proposé (réf. GOUPIL)

### Justification

Les fonctions principales de ce véhicule seront de répondre aux charges liées à l'entretien du domaine public. Il servira quasi quotidiennement aux travaux de transports, d'embellissement, de déplacements et de vidanges des poubelles, principalement dans le secteur de l'Intramuros.

Le fait qu'il soit électrique, en plus d'être extrêmement économique, diminuera les nuisances sonores pour les habitants de la commune. Il permettra également de libérer les plus gros véhicules pour d'autres tâches.

Finalement, ces véhicules étant amenés à durer et les perspectives d'utilisation allant grandissantes (nouvelle école, parking, nouveaux quartiers et nouveaux habitants), son usage ne sera que toujours plus indispensable au fil du temps.

### Données techniques (exigences minimales)

- Type de véhicule selon fournisseur
- Moteur batterie électrique au lithium fer phosphate
- Emissions CO<sub>2</sub> aucune
- Capacité de la batterie 21 kWh
- Autonomie moyenne 199 km
- Temps de charge 5 h en cas de charge totale (20 % de charge par heure)

Pour ce type de véhicule, la motorisation électrique s'avère déjà plus efficace qu'un modèle thermique. De plus, l'autonomie non négligeable, couplée à une utilisation essentiellement locale, permet d'envisager des recharges très sporadiques.

Pour information, il est à relever que l'entreprise Boschung, important fournisseur de véhicules spécifiques (déneigement, balayeuse, saleuse), oriente sa production vers des véhicules électriques uniquement.

### Procédure d'acquisition

Soumis aux marchés publics pour la fourniture, avec un montant inférieur à CHF 100'000.-, nous allons adopter la procédure de gré à gré.

### Coûts prévisionnels

Véhicule (garantie 2 ans minimum incluse)	CHF	61'500.—
Graphisme (logos)	CHF	500.—
./. rabais, escompte (pour arrondi)	CHF	-1'647.15
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>60'352.85</b>
TVA 7.7 %	CHF	4'647.15
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>65'000.—</b>

**Demande de crédit**

Le crédit de CHF 65'000.-, prévu au poste n° 6150 « Routes communales » du budget d'investissements 2023, sera financé par nos disponibilités ou par emprunt.

**Frais financiers**

Amortissement	10 % de CHF 65'000.-	CHF	6'500.—
Intérêts	1 % de CHF 65'000.-	CHF	650.—
<b>Charge financière annuelle</b>		<b>CHF</b>	<b>7'150.—</b>

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 65'000.- pour l'acquisition d'un véhicule édilitaire complémentaire pour l'entretien de l'Intramuros, ainsi que son mode de financement.

Romont, janvier 2023

Le conseil communal